



---

## Bulletin d'information

---

*Direction générale  
14 décembre 2007*

A. Précision sur la règle 5.6.6 c) joueur affilié

Nous tenons à préciser que la règle 5.6.6 qui stipule qu'un joueur peut être rappelé pour un maximum de deux matchs consécutifs est applicable par rapport au joueur et non au calendrier de l'équipe.

Il faut comprendre que les deux matchs consécutifs doivent être effectués par le joueur.

Exemple : Joueur affilié Maurice Richard et Jean Béliveau

Match #1 Maurice est J.A.

Match #2 Aucun J.A.

Match #3 Maurice est J.A.

Match #4 Béliveau peut être J.A.

Maurice ne peut être joueur affilié

Match #5 Maurice et Béliveau peuvent être J.A.